

*Assurance-chômage—Loi*

patronage. Tout cela l'écœure, parce que personne ne s'occupe vraiment de lui ni de ses problèmes. Il s'aperçoit que nous vivons dans une société où seuls l'argent, le profit, la «piastre» comptent. Pourtant tout citoyen, quel qu'il soit, a un droit absolu et fondamental au travail et les gains qu'il réalise permettent à l'homme d'acquérir son indépendance, condition essentielle au statut d'homme libre et à l'existence même d'un système démocratique.

Tout citoyen, quel qu'il soit, a droit à un revenu minimum annuel garanti, qu'il l'obtienne par son travail ou de l'État, s'il ne travaille pas, par suite d'un surplus de main-d'œuvre ou s'il est un handicapé social, mental ou physique. Il lui faut un revenu et dans les circonstances présentes, avec les complications qu'on apporte, parce qu'on ne modifie pas suffisamment la loi, ceux qui sont victimes de chômage continueront d'éprouver les éternelles difficultés qui découlent de cette loi trop compliquée.

Dans nos sociétés superstructurées, on reconnaît aux économistes une infaillibilité quasi absolue. On les considère en quelque sorte comme les papes du capitalisme. Ils occupent en force les services gouvernementaux. Ils font partie ici d'un conseil, là d'une commission, ailleurs d'une agence. Depuis le début de l'ère industrielle en Amérique du Nord, et depuis le début de la «révolution tranquille» au Québec, ils bénéficient d'un préjugé favorable auprès des gouvernements: on les écoute. Ils promulguent des dogmes qui influencent grandement le milieu social dans lequel nous vivons, mais rares sont ceux qui se donnent la peine d'examiner de près ces dogmes, et encore plus rares sont ceux qui osent les contester.

Toutefois, face à l'ampleur des problèmes créés par l'inflation et le chômage ces derniers temps, des spécialistes commencent à se poser des questions. Les économistes méritent-ils la réputation d'infaillibilité qu'on leur fait? Leurs dogmes collent-ils à la réalité? Il serait dans l'ordre de discuter quelques-unes de leurs théories.

Selon un de leurs dogmes, il est souvent question qu'il y ait relation entre les salaires et le chômage. Si le chômage augmente, disent les économistes réputés sérieux, la demande d'augmentation de salaires va diminuer. Les faits contredisent ce principe. Le monde du travail, qui n'est tout de même pas aveugle, revendique des hausses de salaires au fur et à mesure que les prix montent, et cette chasse incessante des prix et des salaires est en train de paralyser les possibilités d'accroissement de la productivité. En conséquence, les profits baissent, les affaires ralentissent, des usines ferment leurs portes, d'autres «s'automatisent» en vitesse et le chômage augmente.

L'exemple du chômage est probant. Québec et Ottawa cherchent naturellement à combattre le chômage, mais ils sont réduits à avoir recours à l'expédient des travaux publics (autoroutes, métro, aéroport) et autres choses pour y arriver.

Or, pour combattre véritablement le chômage, les autorités devraient oublier provisoirement les dogmes fort discutables des économistes de service et réfléchir en toute humilité aux initiatives à prendre en vue de développer de nouvelles infrastructures susceptibles d'assurer un emploi permanent au plus grand nombre possible de Canadiens. Visiblement, les théories économiques qui valaient à l'époque héroïque des frontières à conquérir se révèlent dépassées dans une société hautement urbanisée. Il faut maintenant raisonner en fonction d'un tissu social complètement nouveau. Les dogmes actuels sont faux pour la plupart. Alors, il faut considérer à nouveau la situation en observant réellement ce qui se passe et modifier la loi de façon à

encourager vraiment les Canadiens qui sont en majorité très bien disposés.

[Traduction]

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je crois que la Chambre a une dette de gratitude envers le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) pour la manière très constructive avec laquelle il a analysé les problèmes que soulève ce bill.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** A l'approche de l'ajournement de Noël, nous ne devons pas oublier que ce bill alourdit le fardeau d'un grand nombre de citoyens, comme les personnes âgées et celles qui autrement bénéficieraient de la prolongation des prestations et du relèvement du seuil que prévoit la présente mesure. Ceux qui sont en un sens victimes de cette loi sont aussi les bénéficiaires de ce qu'on est tenu d'appeler un abus de confiance de la part du gouvernement qui a reculé devant son devoir de fournir des emplois aux Canadiens.

● (1500)

Nous ne devons pas oublier non plus que le programme annoncé l'autre jour, si inefficace soit-il, n'aidera aucunement à créer un climat psychologique qui permettrait au gouvernement, s'il voulait bien s'y décider, de faire preuve de leadership à l'égard, entre autres, des investisseurs du monde des affaires, et de leur donner quelque espoir.

Nous sommes saisis d'une mesure qui a fait l'objet d'un débat approfondi à la Chambre. Le parti auquel j'appartiens juge que certaines dispositions sont acceptables et que d'autres ne le sont pas. Afin d'accélérer l'étude de la question, je recommande à la Chambre de tenir compte des excellentes idées exprimées par mon ami de Hamilton-Ouest et je demande au gouvernement s'il est maintenant prêt à engager le débat sur ce sujet.

**Des voix:** Bravo!

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, je voudrais informer la Chambre que nous avons réussi à contenir le député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

**Des voix:** Bravo!

**M. Peters:** Je ne vais pas vous servir les propos qu'il comptait tenir, mais je dirai que ceux tenus par le dernier orateur m'ont paru étranges. Il a critiqué le gouvernement et je suppose qu'il votera en faveur du bill.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Nous allons bien voir.

**M. Peters:** Je voudrais reprendre à mon compte les propos du député de Kamouraska (M. Dionne) qui, cet après-midi, a fait ressortir comme j'aurais voulu le faire moi-même comment le bill touchait les pauvres. Parce qu'il vient d'une région rurale, il sait très bien que les abus dont font état certains députés conservateurs et libéraux, n'existent pas dans nos régions. Les sanctions prévues seront pénibles pour les chômeurs, ceux qui cherchent du travail et ne peuvent en trouver. Presque toutes les modifications qui entreront en vigueur dès que la mesure aura été sanctionnée, causeront du tort à ces personnes. D'autre part, les dispositions qui pourraient leur être favorables ne seront pas appliquées pour l'instant.

Les effets pénibles de la mesure s'ajouteront à ceux du programme anti-inflation du gouvernement, qui frappera surtout les pauvres. En fait, la part de restrictions prévues dans les programmes que nous leur demanderons de supporter est tellement grande que c'est une honte pour notre pays. Si nous ne fournissons pas de l'emploi aux nombreux chômeurs actuels, les municipalités et les provinces auront